



Conseil municipal du 15 septembre 2014 | Délibération n°4

Intervention de Matthieu Theurier au nom du groupe écologiste

TNB

Nous avons une obligation d'exemplarité et de bonne utilisation de l'argent public. Les institutions culturelles sont astreintes à la même discipline que les autres services publics, et il est urgent de rappeler aux dirigeants du TNB leur obligation de frugalité.

Nous avons évidemment toute confiance dans l'action de la majorité municipale et notre adjoint à la culture Benoit Careil pour que soit revu rapidement les grilles qui régissent les dépenses et frais de déplacements, ainsi que la relation avec le théâtre de la Parcheminerie.

Au-delà des améliorations indispensables dans le fonctionnement du TNB que propose notre adjoint à la culture, nous souhaitons qu'une **réflexion collective** ait lieu dès l'année prochaine, à l'occasion des États généraux de la culture, sur le rôle et la place du TNB à Rennes.

La fin du mandat de l'actuelle direction fin 2016 sera l'occasion d'engager cet équipement culturel rennais dans un projet renouvelé, prenant en compte les nouveaux objectifs de la politique culturelle de la Ville, et d'un contexte global de réduction des dépenses publiques qui lui imposera comme à tous les équipements et structures recevant un financement important de la Ville, une exigence plus grande dans la gestion, et d'efficacité dans les missions de service publique culturel et artistique à la population rennaise.

Au-delà de la qualité du travail que l'on attend des équipes d'un tel équipement, nous appelons à ce que le TNB :

- Inscrite son action dans le projet portée par la majorité actuelle d'une diversité culturelle, soucieuse de la participation et de l'implication de chacun, et déterminée à réduire son empreinte écologique
- Poursuive l'objectif de rendre accessible à tous l'art sous toutes ses formes, quel que soit l'âge, la situation familiale, l'identité culturelle, les revenus et la relation à l'art propres à chaque personne
- soutienne fortement les artistes locaux dans leurs créations et la diffusion de leurs œuvres
- s'engage dans une démarche permanente de coopération avec les autres établissements et les acteurs culturels du territoire rennais, mais aussi avec les acteurs économiques, les travailleurs sociaux, les professionnels de l'éducation, de la santé, de la jeunesse ou de la justice pour que l'exigence artistique et culturelle nourrisse toutes les politiques publiques et tous ceux et celles qui font vivre la ville.